

Concours du « Plus Beau et Meilleur Sandwich Bourguignon »

Foire Internationale et Gastronomie de Dijon 2019
Samedi 9 novembre 2019 sur le stand du Conseil Départemental

- Article 1 : La Fédération Régionale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries de Bourgogne Franche-Comté organise un Concours du « **Plus Beau et Meilleur Sandwich Bourguignon** ».
- Article 2 : **Le Concours est réservé aux Entreprises Artisanales de Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie, et à leurs salarié(e)s et apprenti(e)s de toute la France.**
- Article 3 : Le concours comporte plusieurs catégories :
- 1) Employeur (patron)
 - 2) Salarié(e) – Apprenti(e)
- Article 4 : Les entreprises artisanales peuvent concourir dans les 2 catégories.
- Article 5 : Présentation : **3 sandwiches identiques de taille standard, garniture libre (dont au moins 1 ingrédient bourguignon).**
La recette et la composition du pain et de la garniture devront être inscrites sur une carte mise sous enveloppe.
- Article 6 : Le dépôt des sandwiches devra être effectué le **samedi 9 novembre 2019** sur le **stand du Conseil Départemental**, sans emballage ni signe distinctif **entre 15h30 et 16h. Le jury débutera sa notation à 16h précise.**
- Article 7 : Les candidats et les candidates donneront, avec leurs sandwiches, 1 enveloppe cachetée dans laquelle seront inscrites, sur une carte, leur catégorie et leur identité (nom, prénom, plus le nom et l'adresse de l'employeur pour les apprenti(e)s et salarié(e)s).
- Article 8 : Composition du Jury : professionnels reconnus et intervenants de la profession.
- Article 9 : La décision du Jury sera sans appel. Aucun sandwich ne pourra être récupéré après la proclamation des résultats.
- Article 10 : La proclamation des résultats aura lieu le **samedi 9 novembre 2019 à 17h30** sur le **stand du Conseil Départemental** en présence de la presse et des personnalités.
- IMPORTANT : Seuls les candidat(e)s présent(e)s en veste professionnelle ou représenté(e)s seront récompensé(e)s.**
- Article 11 : La Fédération Régionale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries de Bourgogne Franche-Comté ne pourra être tenue pour responsable des empêchements du Concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure et de toutes dégradations de votre présentation.
- Article 12 : **Les sandwiches ne correspondant pas au règlement seront hors concours.**

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION à envoyer avant le 22 Octobre 2019 à l'adresse mail suivante :
unionboulangers.21@gmail.com

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

En plus pour les Salarié(e)s, Nom et Adresse de l'employeur : _____

CATEGORIE : **COCHEZ 1 CASE** Salarié(e) - Apprenti(e) Employeur (patron)

déclare avoir pris connaissance du règlement du Concours du « Plus Beau et Meilleur Sandwich Bourguignon ».

IMPORTANT : Seuls les candidat(e)s présent(e)s en veste professionnelle ou représenté(e)s seront récompensé(e)s.

Fait à _____
« Lu et Approuvé »

le _____
Signature